

## **Madame Ménard, catho intégrale et droite radicalisée !**

En ce début d'année, VISA propose un portrait de Madame Ménard, députée et active complice de son mari dans leur projet d'union des droites sur des positions réactionnaires qui n'ont rien à envier à celles du Fn historique. Son parcours, sa déclaration de patrimoine et ses premières interventions à l'Assemblée Nationale illustrent bien la dangerosité du personnage.

### **Portrait d'Emmanuelle Ménard, (source Mediapart)**

Native de Lille, elle fréquente collège et lycée privés catholiques avant d'entreprendre des études de droit à Lille-2, puis passe sa maîtrise à Paris-1 avant d'entrer à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Mais en 2001, un premier glissement s'opère. La Ligue des droits de l'homme porte plainte contre le général tortionnaire Paul Aussaresses pour avoir légitimé dans un livre l'usage de la torture lors de la guerre d'Algérie « Je trouvais que c'était scandaleux de faire un procès à l'éditeur, se rappelle Emmanuelle Ménard » alors qu'une plainte contre un auteur est, toujours dans ces cas-là, toujours liée à sa publication... Et elle ajoute « Si on fait des procès à des maisons d'édition comme ça, ça enlève la possibilité d'avoir accès au témoignage de ce monsieur, qui historiquement était très intéressant ». En tant que juriste internationale elle devait bien savoir que porter plainte est un moyen de lutter contre l'apologie à la haine... Et de justifier la torture en déclarant « Ce ne sont pas forcément des monstres, c'est juste qu'ils étaient dans un système où en plus on leur expliquait que, s'ils ne le faisaient pas, ils risquaient d'occasionner des morts » dit-elle pour l'excuser... Mais quelques mois avant le déclenchement de l'affaire Aussaresses, commence une autre histoire.

En 2000, Emmanuelle Duverger rencontre Robert Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF), lors d'un sommet de la Francophonie à Bamako, au Mali. « Ils ont eu un coup de foudre et une fille naît en 2002. En 2003, alors que l'affaire Aussaresses produit ses derniers développements, le couple sort La Censure des bien-pensants. Dans cet ouvrage, ils demandent comme par hasard l'abrogation de la loi Gayssot qui condamne tout acte raciste, antisémite ou xénophobe et qui punit la contestation des crimes contre l'humanité : le négationnisme. Déjà cité par Mediapart, le chapitre 4 du livre débute ainsi : « Les révisionnistes ont raison. Ils font l'objet d'une véritable chasse aux sorcières, victimes de ce qu'il faut bien appeler une police de la pensée, un détournement du droit. » Un chapitre au titre évocateur : « Faurisson doit pouvoir s'exprimer », du nom du célèbre négationniste franco-britannique multi-condamné ».

Après ce « lancement, le couple ne s'arrête plus. Emmanuelle Duverger devient rédactrice en chef de la revue trimestrielle de son futur mari « Médias » et commencent à interviewer des gens d'extrême droite (comme Alain Soral). Le trimestriel disparaît en 2012, faute de moyens. Quatre mois à peine après, le couple lance le site « Boulevard Voltaire » avec le journaliste Dominique Jamet, frère d'Alain Jamet, ancien vice-président du Front national. Et les contributeurs se suivent et se

ressemblent de plus en plus. Parmi les plus médiatiques, les très réactionnaires Alain de Benoist et Denis Tillinac, les ex et actuel frontistes Jean-Yves Le Gallou et Hervé de Lépinau, ou Renaud Camus, théoricien du « grand remplacement ». Une polarisation des thématiques à l'extrême droite qui pousse le cofondateur et jusqu'alors directeur de la publication Dominique Jamet à démissionner en 2016. Emmanuelle Duverger lui succède à la tête du site. Elle se défend d'avoir eu un rôle dans cette droitisation mais en 2011 le couple sort un livre « Vive Le Pen ! » pour dénoncer « la censure des médias bien-pensants » (sic !) Son discours se radicalise notamment sur les questions migratoires : « Je suis pour un arrêt, mais un arrêt [elle insiste] de l'immigration. Il n'y a pas de : "Ah oui, on va contrôler..." Non. Il faut arrêter, ça suffit maintenant. » ... « On ne sait plus comment les accueillir. On n'arrive pas à les assimiler, on n'arrive pas à les intégrer, on n'arrive à rien, donc il faut arrêter. » Et cette immigration porte également atteinte à l'identité française, puisqu'elle développe : « Je ne vais pas utiliser le terme "grand remplacement" parce qu'il a été tellement caricaturé, ajoute-t-elle, mais il n'empêche que si chaque année vous avez plus de natifs de France qui partent et plus de natifs de l'étranger qui arrivent, petit à petit, qu'on le veuille ou non, ça s'appelle quand même un remplacement. »...

Elle, qui se défend de toute implication dans les affaires de la ville, ne nie pas son rôle d'inspiratrice quant à l'installation de la crèche dans l'hôtel de ville à la Noël 2014, qui vient d'ailleurs d'être interdite par la cour d'appel de Marseille qui a accédé à la demande de la LDH. Pour Emmanuelle Ménard la religion catholique a pourtant une place prédominante dans sa vie : « On ne peut pas être catholique à la maison et cesser de l'être quand on va à l'hôtel de ville ou à l'Assemblée nationale. » Proche de la Manif pour tous dont elle a rejoint les cortèges, Emmanuelle Ménard défend des positions très conservatrices sur la famille. Début juillet, sur le plateau de Cnews, elle a confirmé sa vision du monde ainsi « Je ne pense pas avoir de propos homophobes. Je pense qu'il faut revenir à la nature, tout simplement, à mère Nature qui depuis une éternité, depuis le début de l'humanité, a fait en sorte que, pour faire un enfant, il faut une mère et un père, il faut un homme et une femme. »

### **Sa déclaration de patrimoine**

A sa lecture, on s'aperçoit que Mme Ménard ne fait pas franchement partie de la France d'en bas. En effet, en 2014, elle a touché en tant qu'auto-entrepreneur Conseillère Médias et communication (par la mairie?) 31460 € Brut, en 2015 31260 € et en 2016 (seulement ?) 5000 € Brut car elle aurait arrêté son statut d'auto-entrepreneur. Mais, elle a perçu en plus, comme journaliste du site Bd voltaire, 9390 € Net en 2015 et 55344 € net en 2016 (on ne sait pas combien elle a gagné en 2014 ?)...

Pour 2017 (sur seulement les six premiers mois de 2017, arrêt en juin, élection députée oblige, elle a quand même reçu 29587 € Net avec le Bd Voltaire. Ce qui fait un salaire de 4931 € net par mois. Dans ce document on apprend également qu'elle est gérante des éditions Mordicus qui éditent les livres tels que "Vive le Pen" (des époux Ménard) , "Suicide d'une nation" de Renaud Camus, "Ce que l'on vous cache

sur les Roms”, “l’antisémitisme peut-il être de gauche ?”, “M.... au lobby Gay” de leur copain Philippe Vaneste, “Vive l’Algérie Française” avec un nostalgique pro-OAS...

### **Quelques déclarations de Mme Ménard à l’Assemblée Nationale (second semestre 2017)**

6 juillet, première intervention d’Emmanuelle Ménard à l’Assemblée lors du débat sur la prorogation de l’état d’urgence «...je voudrais que cet état d’urgence soit encore plus draconien pour ceux qui assassinent nos enfants comme pour ceux qui veulent nous imposer leur loi, leurs coutumes et leurs mœurs »

10 au 13 juillet. Lors du débat sur le Renforcement du dialogue social, elle dénonce un code du travail étouffant : « il est impératif d’écouter nos entreprises qui sont étouffées par un code du travail devenu incompréhensible». (Ça c’est pour les électeurs qui pensent encore que l’extrême droite est du côté du peuple ! Note de Visa).

Le 19 juillet Débat sur la Modernisation du système de Santé. Pour elle, la menace est dans le praticien étranger : « le présent projet de loi, s’il est adopté tel quel, facilitera l’exercice de la médecine en France par des médecins étrangers, alors que ces derniers ne détiennent pas toujours le niveau de formation requis».

24 juillet au 3 août Lorsqu’elle intervient lors du débat sur la confiance dans la vie publique, on dirait du Robert Ménard dans le texte (à moins que cela ne soit l’inverse ?) : « Cette loi consiste ni plus ni moins qu’à criminaliser des opinions qui n’ont pas l’air de vous plaire, mais qui n’en sont pas moins des opinions ! ... Vous cédez à l’emprise médiatique, au qu’en dira-t-on. Vous cédez à ces pseudos associations de « défense des droits de l’homme ». Vous vous transformez en véritables chiens de garde de la police de la pensée... »

Pour autant, Mme Ménard, malgré son positionnement très FN, ne signe pas toujours les amendements proposés par ce mouvement. En fait, elle siège à la commission des affaires économiques. Elle défend les vins français contre les vins espagnols comme le fait Louis Aliot pour la pêche et elle s’inquiète comme l’élu FN Sébastien Chenu de la réforme de la Taxe d’habitation. Mais, elle se pose comme son mari en « rassembleuse » des droites extrêmes : « Je suis persuadée que bien peu de chose me sépare de Laurent Wauquiez. Ses électeurs le savent. Il nous reste à lui prouver que l’union des droites est la clé pour arriver au pouvoir... Dupont-Aignan est un homme courageux ... Rien ne pourra se construire à droite sans lui ou contre lui. Il est en effet aujourd’hui un de ceux qui peuvent bâtir ce grand parti conservateur dont notre pays a besoin...».

12 août. Dans le journal régional le Midi Libre, elle précise sa pensée (et celle de son mari) sur son travail d’union des droites à l’Assemblée nationale « J’ai déjà des contacts avec des députés Républicains qui sont venus d’eux-mêmes vers moi. On a l’impression que les électeurs ont plus de facilités à franchir certaines barrières alors que les appareils politiques refusent cette large union... Le travail en commission est un travail concret, personne ne vous demande si vous êtes dans un groupe ou pas.

Quand j'ai fait ma première intervention sur la viticulture, on ne m'a pas dit que je n'avais pas le droit à la parole parce que non-inscrite. On a certes moins de moyens mais si on a de nombreuses possibilités de prendre la parole... J'ai trois attachés Parlementaires. Un ici en permanence. Un à Paris en permanence et une autre qui pour l'instant est plus à Paris... Emmanuelle Ménard intervient souvent à l'Assemblée Nationale et elle dépose un très grand nombre d'amendements. Le plus souvent en son nom propre. Un certain nombre avec Evelyne Lorho, la remplaçante de Jacques Bompard (Ex FN et Ligue du Sud)

25 septembre Interventions en commission sur les éoliennes :

« Parmi les objections à cette énergie, les plus fréquentes mentionnent un intérêt écologique marginal, une production inconciliable avec la consommation, une énergie intermittente difficile à contrôler, un réseau électrique inadapté, un pari économique incertain puisque largement subventionné, et surtout une présence souvent très mal acceptée par les populations qui les subissent. Pour ces populations, les enjeux majeurs sont la protection des paysages et des sites souvent magnifiques. (Très loin des inquiétudes écologiques de nombreux Français)

25 au 28 septembre, débats sur la sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme

On peut décomposer son discours en 4 parties. 1° Nous sommes en guerre :

« ...Alors, assez de scrupules, de précautions et de tergiversations ! Si nous sommes en guerre, utilisons des armes de guerre. Fermer une mosquée où les mots précèdent les kalachnikovs, où les prêches sont autant de bombes à retardement, ce n'est en aucune manière menacer la liberté d'expression, museler la liberté de culte ou bafouer les croyances des uns et des autres..... (Vous remarquerez qu'elle utilise parfois le terme mosquée en général ! Ce qui en dit long sur sa liberté de culte !) ... fermer une mosquée extrémiste n'est pas une atteinte à la liberté de culte, mais de la simple légitime défense. Reconduire la fermeture d'une mosquée extrémiste est une mesure juste, puisqu'elle permet à notre société de se protéger contre ses ennemis intérieurs... Le respect de la vie privée a bon dos, tout comme l'argument relatif à la poursuite d'une vie familiale et professionnelle normale. Je le répète, nous sommes en guerre, une guerre dont la ligne de front peut traverser une salle de concert, une église, une promenade de bord de mer ou une salle de rédaction ... 2°) Renforcer la répression. « Notre devoir est de montrer que nous faisons confiance à nos forces de l'ordre. Si elles estiment que la fouille est pertinente, donnons-leur les moyens d'y procéder ! » (Comme si elles n'avaient pas ce droit ?) « ...C'est pourquoi je ne comprends pas vos prudences de dame patronnesse lorsqu'il s'agit de contrôle administratif ou de surveillance d'individus dont tout laisse à penser qu'ils n'auraient pas, eux, le moindre état d'âme pour s'en prendre à nous (là, elle mélange volontairement le contrôle et la surveillance)... « Je m'interroge : utilisons-nous tous les moyens à notre disposition pour lutter efficacement contre ces terroristes ? Qu'il s'agisse du Burkini, du hijab ou des pantalons qui doivent rester au-dessus des chevilles, il me semble plus qu'évident que ces vêtements ne traduisent pas une intégration réussie et ne témoignent pas d'une pratique de l'islam très modérée.... » 3°) Changer les lois : « Le jour où on mettra en place une législation de guerre pour gagner cette guerre contre le terrorisme, et où cette législation sera à la disposition

de la justice, on avancera réellement....La Convention européenne des droits de l'homme est déjà suspendue, comme une sorte d'épée de Damoclès, au-dessus de la moindre de nos initiatives – une convention dont il faudra bien, soit dit au passage, dénoncer un jour les articles qui entravent l'action de notre police et de notre justice. Ne lui ajoutons pas nos hésitations, nos prudences, nos scrupules mal placés. 4°) L'exemple de Béziers : « Soyez assurés que lorsqu'on lui en donne les moyens, en particulier lorsqu'elle est formée et armée, cette police municipale est tout à fait compétente pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Soyez également assurés que, comme tel est le cas dans ma ville de Béziers, (Tiens, tiens elle parle comme Robert de « sa » ville) elle travaille en parfaite complémentarité avec la police nationale ». (Faux, ce qui n'est pas vraiment le cas à Béziers) « ...Les policiers municipaux sont des cibles, alors qu'ils pourraient être des alliés efficaces dans la lutte contre le terrorisme... Là encore, je m'interroge : au lieu de subventionner des structures de déradicalisation dont l'efficacité reste à démontrer, ne devrions-nous pas allouer ces millions aux collectivités territoriales pour qu'elles puissent équiper et entraîner nos polices municipales ? (Visiblement Mme Ménard pense surtout à son mari)

4 octobre Interventions en commission sur le problème des viticulteurs du Languedoc  
...Les filières agricoles sont soumises à de trop nombreuses normes, ce qui étouffe les agriculteurs. C'est faire preuve de bons sens que d'aller vers davantage de souplesse et il est important que seules les normes européennes les moins contraignantes soient transposées en droit interne. (Finalement, ce qui importe à Mme Ménard ce n'est pas la qualité mais les normes qui gênent la production)

12 octobre Débat sur la compétitivité de l'agriculture française  
« Dans le cadre de la mondialisation agressive qui est notre quotidien, notre région et nos viticulteurs doivent pouvoir se défendre ...la viticulture, la culture de la vigne est, chez nous, plus qu'une simple production agricole. C'est une géographie. C'est une histoire. C'est une civilisation inscrite dans notre patrimoine et dans nos paysages. Le vin, c'est le sang de notre terre languedocienne. (Patrimoine, sang...) Il irrigue nos mémoires. Il est ce que nous sommes et nous sommes ce qu'il est....Aujourd'hui, ici, à cette tribune, je ne viens donc pas seulement défendre les revenus de nos vigneronnes et les marges bénéficiaires de nos coopératives, je viens plaider pour une part de nous-mêmes, pour cette alliance magique entre une terre et ses hommes. (Les ouvriers agricoles d'origine espagnole, italienne, marocaine ou encore algérienne qui étaient exploités dans les vignes ne font surement pas partis pour Mme Ménard de cette alliance magique entre la terre et les hommes ?)

12 octobre Débat sur le maintien des compétences eau et assainissement dans les compétences optionnelles des communautés de communes  
« Il faut redonner aux maires et à leurs conseils municipaux nombre des compétences aujourd'hui accaparées par les intercommunalités. La loi n'a d'autre but que de transférer les compétences municipales à des intercommunalités toujours plus vastes, toujours plus éloignées de la vie des Français, toujours plus

déconnectées du pays réel...À Béziers, les difficultés du centre-ville sont d'autant plus importantes qu'il abrite un quartier prioritaire. Si nous sommes parvenus à faire baisser la vacance commerciale de 27 % à 17 % en trois ans, nous ne pourrions guère aller plus loin sans quelques mesures spécifiques : nous avons besoin d'aide. (Le but de Mme Ménard, avoir plus d'autonomie pour Béziers mais aussi plus d'argent de l'Etat (difficile équilibre)

19 au 23 octobre Projet de loi sur les finances publiques pour les années 2018/2022  
Sur l'ISF (impôt sur les grandes fortunes) : « D'un impôt qui se veut juste, on fait un impôt sauvage qui, parfois, met à genoux ceux qui deviennent riches « malgré eux » : les héritiers, les personnes qui ont investi le fruit de leur travail dans la pierre en prévision de leurs vieux jours ou les agriculteurs modestes dont le prix des terres a subitement flambé suite à un effet de mode de leur région.... Du coup, on a encore une fois le désagréable sentiment d'un impôt qui touchera en priorité les « moyens riches », bref ces propriétaires enracinés, ceux qui n'ont pas l'heur de plaire aux ultra-riches, aux rois du CAC 40, de la City et du monde où l'argent coule à flots et où il fait bon naviguer en yacht, ceux que les grands financiers méprisent au fond d'eux-mêmes....Mais il y a d'autres riches, ceux que M. Macron aime moins : la France des propriétaires terriens, des viticulteurs de renom, des paysans inconnus de l'île de Ré, des propriétaires de maisons de maître ancestrales ou de châteaux qui ont vu défiler l'Histoire, des investisseurs qui ont acheté de la pierre au lieu de boursicoter, la France des riches enracinés. Ceux-là, M. Macron ne les aime pas et veut les faire craquer à grands coups de taxes... Hériter, ce n'est pas voler : c'est s'inscrire dans une histoire, une lignée. C'est aussi cette addition d'histoires familiales et patrimoniales qui fait la France... Cette France-là, c'est la France des enracinés, sacrifiée sous le regard impassible des amis banquiers de M. Macron. (Finalement, c'est la défense des riches d'avant !)

Sur l'Europe « ...Commençons par l'essentiel : vive la culture européenne ! vive la civilisation européenne ! Avant de parler d'argent, de budget ou de boutique, il faut le dire et le redire : notre pays, notre France ne sera grande que dans une Europe grande et forte....Il n'y a pas à choisir entre la France et l'Europe, à condition qu'elle soit une véritable Europe et non pas une Europe allemande... (C'est une grande divergence avec le FN)

25 et 26 octobre Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.  
« Il faut supprimer les allocations non seulement aux familles de terroristes mais aussi aux familles dont l'un des membres est connu pour fréquenter des lieux, des personnes ou des mouvements identifiés par les services de renseignement ou par la justice comme étant des vecteurs de radicalisation islamiste. Donnons-nous les moyens de lutter efficacement contre ceux qui nous font la guerre ! (Une double sanction pour les familles !)... La situation est grave, car en raison de ce manque d'anticipation, quelque 22 000 médecins ayant obtenu leur diplôme à l'étranger exercent désormais en France. Or leur formation ne correspond pas forcément aux

exigences nationales... Allons-nous continuer à faire ainsi venir des médecins de l'étranger ? (Elle l'a déjà dit en juillet, cela devient une obsession?)

31 octobre au 3 novembre Projet de loi de programmation des finances publiques  
Sur le financement des associations.

« Ce secteur associatif, nécessaire à notre société, est pollué par une infime minorité d'entre elles qui abusent du système.... Cette petite poignée d'associations ne vit que de subventions publiques... honorons donc les associations honnêtes et supprimons les subventions accordées aux associations, lobbies, gardiens du temple et autres think tanks qui reçoivent des subventions couvrant jusqu'à la totalité de leur budget. (Qui est honnête pour Mme Ménard ?) Certaines s'en servent même pour tenter des actions judiciaires à répétition : cela constitue leur véritable fonds de commerce. (les associations antiracistes et des droits de l'Homme sont visées par cette déclaration).. Cette gabegie n'ayant que trop duré, je propose de prendre des mesures de bon sens : les subventions aux associations ne devraient pas représenter plus de 50 % de leur budget (Comme si toutes les associations devaient être rentables ! Avec une telle mesure, les associations seraient obligées d'augmenter leurs cotisations ! C'est la fin du rôle social associatif. Un ultra libéralisme assumé)

7 au 14 novembre Projet de loi de programmation des finances publiques  
Sur la culture. « La culture française n'est pas une juxtaposition de cultures étrangères, elle a une identité, un ADN propre. (Depuis quand la culture est génétique ?) « Car la culture, ce sont d'abord des personnes, philosophes, écrivains, poètes, ce sont aussi des lieux, des paysages, des villes, des campagnes, des musées, des églises, des traditions ancestrales, un art de vivre aussi bien culinaire que culturel, c'est également une éducation, tout cela et davantage encore. (La culture d'un pays n'est pas uniquement basée sur le passé mais est en constante évolution.)

Sur le budget de l'Aide médicale d'Etat (AME)(*destinée essentiellement aux étrangers en situation irrégulière*) « L'AME est en constante augmentation, en roue libre, si j'ose dire, car on nous annonce que 12 % seulement des dossiers présentés seront contrôlés en 2018... Il faut, bien entendu, soigner ceux qui sont atteints de maladies que nous avons réussi à endiguer en France, telles que la tuberculose, la rougeole ou l'hépatite B, mais la France ne pourra pas continuer à ce train-là.... Comment la France pourra-t-elle continuer à faire face à cette pression migratoire toujours plus importante ? Comment réserver à ces réfugiés un accueil digne, sans pour autant léser les Français, qui ont besoin de tous les soins et qui y ont droit ? (Toujours opposer les étrangers aux Français !) L'AME ne tombe pas du ciel : elle est issue de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, c'est-à-dire qu'elle est payée par ceux qui travaillent pour ceux qui, non seulement ne travaillent pas, mais qui sont également en situation irrégulière. (Oui et parmi eux il y a des étrangers en situation régulière qui travaillent et donc cotisent) Il faut réduire drastiquement le montant de l'AME et, pour cela, lutter avec toutes les armes dont

nous disposons contre l'immigration illégale qui submerge notre pays. (Voilà pour sa conclusion !)

Sur le financement de la presse. (Dans son intervention, et après avoir cité Jean Jaurès, l'ancienne journaliste Emmanuelle Ménard ajoute, cette prose flirtant avec le complotisme cher à ses amis Du Villiers et autre Eric Zemmour : « Qui dresse la liste des médias « respectés » ? Qui décide que telle ou telle personnalité entre dans la catégorie des polémistes ? Qui juge que telle ou telle information est de la propagande ? Il y a de quoi s'interroger, et de quoi s'inquiéter quand on lit bon nombre de journalistes français, toujours prêts à jouer les donneurs de leçons, toujours prêts à vous faire la morale, toujours prêts à décider qui est fréquentable, qui ne l'est pas, toujours prêts à vous dire ce qu'il est acceptable de penser et ce qui ne l'est pas » (Tout cela pour arriver à...) : « La liberté de la presse, c'est aussi – ou du moins ce devrait être – l'indépendance financière.

Pour défendre cette liberté essentielle à la démocratie, dont elle est même l'un des piliers, il faut en finir avec les aides que l'État, sous différentes formes, qui sont attribuées à la presse. Au nom de la liberté – de la liberté de la presse..., nous devrions supprimer toutes les aides directes et indirectes dont bénéficient la presse écrite et la presse en ligne (Comme pour les associations, l'idéologie ultra libérale des époux Ménard, oublie très vite que leur journal de propagande municipal est payé par les impôts de Biterrois)